

Comprendre quelques comportements courants et leurs implications spatiales observés chez les pêcheurs récréatifs en eau douce du département de Korhogo (Côte d'Ivoire)

Understanding some common behaviours and their spatial implications observed among recreational freshwater fishermen in the Korhogo department (Côte d'Ivoire)

Dogbo KOUDOU

Enseignant-Chercheur,
Département de Géographie
Université Peleforo GON COULIBALY - Côte d'Ivoire
Littoral, Mer, Santé, Sécurité Alimentaire et Transports (LIMERSSAT)

Gonkanou Marius ZRAN

Enseignant-Chercheur
Département de Géographie,
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY - Côte d'Ivoire
Littoral, Mer, Santé, Sécurité Alimentaire et Transports (LIMERSSAT)

Yao Sylvain Charles KAKOU

Chercheur,
Université Nangui Abrogoua - Côte d'Ivoire

Dotana YÉO

Élève
Département d'Histoire et Géographie
Élève à l'École Normale Supérieure d'Abidjan - Côte d'Ivoire
Côte d'Ivoire

Date de soumission : 05/11/2024

Date d'acceptation : 23/12/2024

Pour citer cet article :

KOUDOU. D. & al. (2024) «Comprendre quelques comportements courants et leurs implications spatiales observés chez les pêcheurs récréatifs en eau douce du département de Korhogo (Côte d'Ivoire)», Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 4» pp : 1394-1418

Résumé

L'étude vise à analyser quelques pratiques courantes observées chez les pêcheurs récréatifs du département de Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les pêcheries récréatives jouent un rôle socio-économique non négligeable dans cette circonscription administrative car elles capitalisent sur les potentiels divertissant et alimentaire des écosystèmes aquatiques. Elles y contribuent ainsi, au développement d'un nouveau type de loisir social qui valorise autrement les retenues d'eau agricoles et pastorales. Les personnes qui s'adonnent à cette pêche récréative adoptent certains comportements habituels que l'étude s'attache à mettre en exergue, de même que leurs motivations et implications spatiales. Nous avons mené une enquête transversale sur les sites de pêche de Lavononkaha, Nambodiélékaha, Pokaha et Sohouno exploités par les pêcheurs récréatifs associatifs du département. Un questionnaire a été administré à un échantillon de 189 pêcheurs de loisir. Les résultats clarifient que 80,42 % des pêcheurs récréatifs du département utilisent le deux-roues moteur comme moyen de locomotion pour rallier les sites de pêche. Ils mettent également en exergue la valorisation des liens sociaux et familiaux par l'activité, 77,80 % des pêcheurs la pratiquant avec des amis ou en famille. La pêche du bord que pratiquent 57,14 % des répondants est le mode dominant d'installation pour l'exercice de l'activité. La pêche hebdomadaire (chaque week-end) retient le plus de pêcheurs (44,97 %).

Mots clés :

Département de Korhogo ; eau douce ; pêche récréative ; pêche du bord ; poste de pêche.

Abstract

The aim of this study is to analyse some of the current practices observed among recreational fishermen in the Korhogo department of northern Côte d'Ivoire. Recreational fishing plays an important socio-economic role in this department, exploiting the potential of aquatic ecosystems to provide both entertainment and food. In this way, they contribute to the development of a new type of social leisure activity that makes new use of agricultural and pastoral water reservoirs. People who engage in this type of recreational fishing adopt certain habitual behaviours that this study aims to highlight, as well as their motivations and spatial implications. We conducted a cross-sectional survey of the Lavononkaha, Nambodiélékaha, Pokaha and Sohouno fishing sites used by the department's associative recreational fishermen. A questionnaire was administered to a sample of 189 recreational fishermen. The results show that 80.42% of the department's recreational anglers use motorised two-wheelers to get to their fishing sites. They also highlight the importance of social and family ties, with 77.80% of anglers fishing with friends or family. Shore fishing, practised by 57.14% of respondents, is the dominant method of setting up for the activity. Weekly fishing (every weekend) attracts the most anglers (44.97%).

Keywords :

Korhogo department ; freshwater ; recreational fishing ; shore fishing ; fishing station.

Introduction

La pêche récréative est la capture par un individu, d'animaux aquatiques qui ne constituent pas sa ressource principale pour subvenir à ses besoins nutritionnels et qu'il ne met généralement pas en vente ni n'échange sur les marchés intérieurs ou de l'exportation, ni au marché noir (Food and Agriculture Organisation [FAO], 2012 ; FAO, 1998). C'est une activité de loisirs permettant la relation ludique à la nature (Fédération Nationale Pêche [FNP], 2010). Selon FAO (2024), « elle est très populaire sous toutes les latitudes du globe et implique un nombre considérable de personnes tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement ». Au moins 220 millions de personnes y participent et capturent des milliards de poissons chaque année (Brownscombe et al., 2019 ; Arlinghaus et al., 2015 ; The World Bank, 2012 ; Cooke & Cowx, 2004). En moyenne, 10,52 % de la population totale pêchaient à des fins récréatives dans le monde industrialisé, ce qui représente environ 118 millions de personnes en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie (Arlinghaus et al., 2015). La pêche récréative est désormais considérée dans cette partie du monde comme le secteur extractif dominant qui exploite les stocks de poissons d'eau douce et comme une composante majeure de l'exploitation des ressources côtières et marines (Brownscombe et al., 2019 ; Hyder et al., 2018 ; Coleman et al., 2004 ; Arlinghaus et al., 2002). Belhabib précise que « en Afrique de l'Ouest, quoiqu'ayant été auparavant négligée et souvent considérée comme insignifiante, la pêche récréative y a gagné en popularité ; ses captures ont augmenté et atteint un total de 34 000 tonnes/an » (2016, p.1).

La pêche récréative prend de multiples formes. De nature diverse, elle évolue rapidement, notamment en termes de pratiquants, de priorités et de comportements des acteurs (Brownscombe, et al., 2019). La pêche récréative intérieure pratiquée dans les rivières, les lacs et autres eaux sans littoral est importante pour les moyens de subsistance, la nutrition, les loisirs et d'autres services écosystémiques (Embke et al., 2022). Par le nombre de ses adeptes, elle constitue un phénomène social et culturel majeur parmi les sports ou loisirs de masse et de plein air (Philippart, 1979). Les groupes d'utilisateurs des pêcheries récréatives et les systèmes socio-économiques qui leur sont associés sont tout aussi complexes que les écosystèmes aquatiques qu'ils exploitent (Panayotou, 1982).

En Côte d'Ivoire, la pêche récréative pratiquée en eau douce dans le département de Korhogo concerne l'ensemble des composantes du réseau hydrographique local (ruisseaux, rivières, fleuves, retenues d'eau). Mais sa forme associative la plus connue, est une activité récente

dont on retrouve en particulier les pratiquants sur les lacs de barrages (Koudou et al., 2023a ; Koudou et al., 2023b ; Coulibaly, 2019). C'est une pêche essentiellement à la ligne encadrée par la législation nationale en la matière (Loi n°2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture) et les règlements du Club des Pêcheurs Amateurs de Korhogo (CPAK) au sein duquel sont regroupés les pêcheurs récréatifs associatifs du département (Koudou et al., 2023b).

De nombreux travaux scientifiques ont porté sur ce secteur de la pêche récréative. Ces études ont examiné pour la plupart, les effets écologiques et économiques de cette pêche. Il est ainsi reconnu que ce secteur de la pêche produit des impacts de divers ordres, notamment écologiques (conséquences sur le milieu et les espèces) et économiques (dépenses des pêcheurs et de leurs familles, ...). Eggleston et al., estiment par exemple que les effets de la pêche récréative passent souvent inaperçus, alors qu'ils peuvent entraîner l'effondrement des populations de poissons. [Traduction libre] (2003, p. 197). Selon Cooke & Cowx (2004) « le secteur de la pêche récréative peut, à l'instar de la pêche commerciale, également avoir un impact négatif sur le poisson et les pêcheries » (p. 857). Ses pressions physiques directes peuvent conduire à la dégradation des habitats et de leurs biocénoses ; en particulier du fait de l'utilisation d'engins destructeurs et/ou non sélectifs, d'abus sur les quantités prélevées, du non-respect des tailles minimales et de la sur-fréquentation des sites de pêche (Scemama & Alban, 2019). Mais, ils revêtent également, au dire de (Philippart, 1979), d'autres formes : sociales (qualité de la vie de personnes, ...), médicales (retour à la nature, échappement au stress de la vie moderne, ...), géographiques (distances de déplacement aux lieux de pêche, modes de transport, ...).

L'aspect économique de l'activité est également mis en évidence par différents auteurs. Tisdell (2003) a par exemple observé que la pêche récréative entraîne des niveaux de dépenses très élevés, créant ainsi un nombre considérable d'emplois dans les économies de marché, en particulier dans les pays à hauts revenus. [Traduction libre] (p. 4). Abondant dans le même sens, Levrel (2012) note que la pêche récréative a une grande importance économique perceptible d'une part à travers les dépenses visibles des pêcheurs : déplacement, matériel, bateau, revues, etc. ; d'autre part, les données pour lesquelles il existe beaucoup plus d'incertitudes quant à l'affectation réelle des dépenses : hébergement et frais de bouche. Par conséquent, de nombreux secteurs économiques différents tirent des avantages économiques de la pêche récréative (Tisdell, 2003).

Les études qui abordent la question des comportements des pêcheurs démontrent d'une part qu'ils impactent la gestion de l'activité. À titre illustratif, Lewin et al. (2006) font observer que les comportements des pêcheurs ont un impact sur les poissons par le biais de la mortalité et de la morbidité qui influent directement sur leurs populations et leurs communautés. Ward & al. (2016) qui abondent dans le même sens, notent que les effets liés aux impacts de ces comportements entraînent des changements dans les écosystèmes aquatiques qui, à leur tour, influencent les comportements futurs des pêcheurs et les impacts ultérieurs. Certains de ces travaux comme celui de Johnston et al. (2010), mettent en exergue d'autre part, l'existence de corrélations entre la diversité de ces comportements divers facteurs notamment l'hétérogénéité des populations des pêcheurs, la différence des styles de pêche, les caractéristiques diversifiées des cycles biologiques des poissons. Ainsi, dans une étude menée à Québec au Canada et analysant le comportement des pêcheurs, Brûlé & Landry-Massicotte (2021) font remarquer que quoiqu'ils n'aient pas nécessairement les mêmes motivations dans la pratique de l'activité, la remise à l'eau volontaire des prises apparaît comme une attitude commune de gestion adoptée par les pêcheurs récréatifs. Dans cette même étude, Brûlé & Landry-Massicotte précisent que « cette pratique est mentionnée dès 1864 dans les écrits occidentaux de gestion faunistique » (2021, p. 131). En France, Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC, 2024) souligne qu'en raison de leurs pratiques hétérogènes, il est essentiel de mieux connaître les profils des pêcheurs de loisir et leurs habitudes afin de dimensionner les actions de sensibilisation conformément à leurs besoins et mieux appréhender leurs impacts.

Cela dit, en Côte d'Ivoire et singulièrement dans le département de Korhogo, il n'y a à notre connaissance que très peu de travaux scientifiques qui ont jusqu'à présent porté sur la pêche de récréative. Seules deux études, celles de Koudou et al. (2023a) sur les caractéristiques sociodémographiques des acteurs et de Koudou et al. (2023b) analysant les relations entre l'activité et la gestion des écosystèmes lacustres exploités par adeptes de cette pêche, s'y sont réellement intéressés. À celles-ci, on peut également ajouter l'étude de Coulibaly (2019) portant sur le profil sociodémographique des exploitants des lacs de barrages pastoraux de quelques sous-préfectures du département, qui en fait cas.

À l'analyse, ces travaux n'ont pas exploré la question des comportements des pêcheurs récréatifs et leurs implications spatiales. De ce fait et en particulier en raison de la diversité des biotopes, des espèces cibles, des catégories d'usagers, des techniques de pêche et autres pratiques, nombre des impacts socioéconomiques, écosystémiques et environnementaux de

cette activité sont encore mal connus au plan local. Or selon (Larkin, 1988), en plus de l'habitat et du rendement des poissons, une gestion réussie des pêcheries récréatives nécessite une attention et une prise en compte des pêcheurs et de leurs comportements. Pour Dabrowksa (2017), ces informations sont d'une importance cruciale pour comprendre comment gérer au mieux les pêcheries récréatives compte tenu de la diversité des pêcheurs. Dans ce sens, cette étude s'attache à répondre à la question suivante : quels sont les comportements courants, communs des pêcheurs récréatifs du département de Korhogo, les motivations qui les sous-tendent et leurs conséquences spatiales au niveau des sites de pêche ?

L'objectif de cet article est d'analyser les pratiques courantes des pêcheurs récréatifs du département de Korhogo. Les données recueillies sont utilisées pour comprendre les motivations qui sous-tendent les fréquentes habitudes de cette population hétérogène de pêcheurs et leurs implications spatiales au niveau des sites de pêche. Cette démarche permet également de questionner en arrière-plan, la durabilité de l'activité.

Cette étude s'articule autour de la présentation des matériels et de la méthode puis de la mise en évidence des résultats avant de terminer par la discussion.

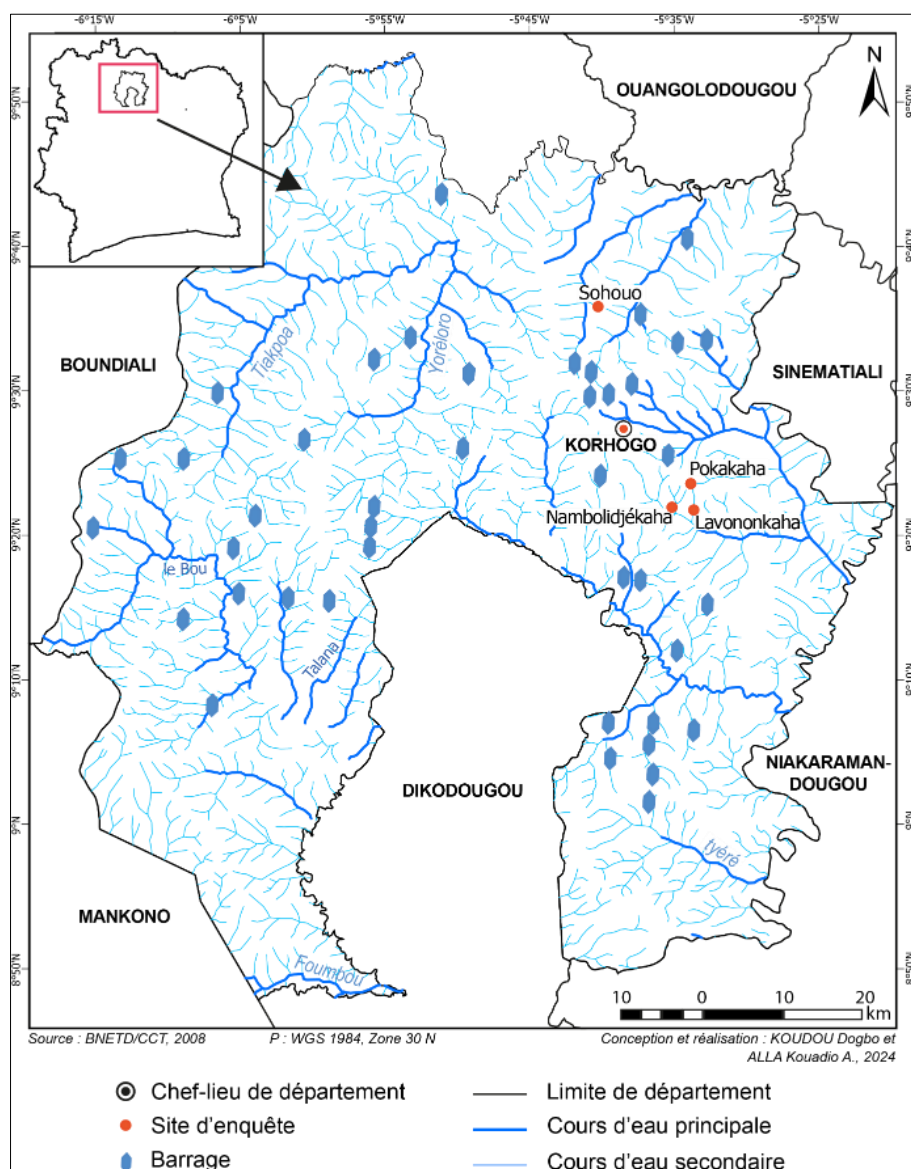
1. Matériels et méthode

Cet article a été réalisé dans la continuité de deux premières études publiées sur la découverte et l'acquisition de connaissances sur la pêche de loisir associative pratiquée dans le département de Korhogo depuis 2015. En conséquence, certains éléments de contexte (présentation du cadre de l'étude) et de méthode (choix et description des procédures de collecte des données) sont repris de ces précédentes publications que sont Koudou et al. (2023a, 2023b).

1.1. Cadre spatial de l'étude

Le département de Korhogo est situé dans le nord de la Côte d'Ivoire avec pour chef-lieu la ville éponyme. Il est compris entre 5°20 / 6°20 de longitude ouest et 8°40 / 9°60 de latitude nord (figure 1).

Figure 1 : Le réseau hydrographique du département de Korhogo et les sites d'enquête



Sources : BNETD/CCT, 2008 ; Enquête de terrain, février-mars 2021

Le réseau hydrographique du département de Korhogo est à composantes diversifiées, comprenant des petits cours d'eau permanents et intermittents, des retenues d'eau agricoles, pastorales, minières et d'adduction d'eau potable. Ces espaces fluviaux et lacustres font également l'objet d'exploitations halieutiques commerciales et de loisir. Quatre retenues d'eau (Lavononkaha, Nambodiélékaha, Pokaha et Sohoun) sont spécifiquement exploitées par les pêcheurs de loisirs associatifs. Cette spécificité justifie leur choix pour la réalisation de cette étude ; constituant ainsi, nos unités spatiales d'enquête.

1.2. Approche méthodologique

1.2.1. Collecte des données

Cette recherche a été réalisée à partir d'une approche méthodologique comportant deux étapes : la recherche documentaire et les investigations de terrain.

La phase de la recherche documentaire a consisté en une quête de données sur les acteurs et l'activité de la pêche. Il en ressort qu'à ce jour, en Côte d'Ivoire de façon générale et singulièrement dans le département de Korhogo, la recherche portant sur le secteur de la pêche récréative est négligeable ; caractérisée par une faiblesse de données.

Afin de tirer avantages de l'utilisation de chacune d'elles dans l'atteinte de l'objectif de l'étude, trois techniques ont été combinées au cours de l'enquête de terrain réalisée de début février à la fin mars 2021 : l'observation directe de faits, l'entretien et le questionnaire. En raison de la disponibilité des pêcheurs sur les sites de pêche plus généralement les samedis et dimanches, le questionnaire qui leur était adressé leur a été administré systématiquement pendant ces jours, tout au long de la période de l'enquête de terrain.

Nous avons d'abord mené des entretiens semi-structurés avec différents représentants de structures parties prenantes à l'activité : le Directeur Régional du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, le Président du Club des Pêcheurs Amateurs de Korhogo (CPAK), les autorités administratives et/ou villageoises des localités abritant les sites de pêche récréative. Les entretiens ont porté sur les rôles et les niveaux d'implications de ces différents acteurs et ceux de leurs structures dans la gestion des activités de pêche récréative. Ces échanges ont ainsi permis de cerner la situation générale de l'activité dans le département.

La caractérisation des comportements des pêcheurs récréatifs dans le département de Korhogo se heurte à des difficultés majeures liées à différentes raisons. En effet, la pêche récréative est une activité pratiquée sur les différentes composantes du réseau hydrographique du département (ruisseaux, rivières, fleuves, retenues d'eau). De plus, la population des pêcheurs est à la fois très hétérogène (issue de différentes couches sociales et de divers secteurs d'activités) et très mobiles. De ce fait, la construction d'un échantillon de taille minimum qui en soit réellement représentatif a constitué une préoccupation délicate nécessitant en effet, d'interroger un grand nombre de personnes. Elle s'est avérée donc onéreuse. Par conséquent, au cours de la seconde phase de l'enquête de terrain réalisée sur les sites de pêche, l'option a été faite de recueillir les informations à partir d'une base de données établie par le Club des

Pêcheurs Amateurs de Korhogo (CPAK), une association de pêcheurs récréatifs de 365 membres (au moment de notre passage), constituant la base de sondage. Le plan d'échantillonnage basé sur la description de cette population de référence (N=365 pêcheurs récréatifs associatifs) a permis de déterminer, à partir de la formule de Fisher, un échantillon le plus représentatif possible (n=189 pêcheurs) à enquêter. Lors des calculs, nous avons procédé à des redressements lorsque des biais subsistaient. Cet échantillon a par la suite été sélectionné sur l'ensemble des quatre sites (Lavononkaha, Nambodiélékaha, Pokaha et Sohouno) exploités par ces pêcheurs associatifs. La fréquence des pêcheurs sur les sites de pêche variant largement d'un pêcheur à un autre en rapport avec leurs périodes de temps libre, l'option adoptée a été d'enquêter par convenance (Konan et al., 2023) sur chaque site, tous les pêcheurs rencontrés jusqu'à atteindre l'effectif global de notre échantillon. Ainsi, 81 pêcheurs à Lavononkaha, 39 pêcheurs à Nambodiélékaha, 55 pêcheurs à Pokaha et 14 pêcheurs à Sohouno ont été soumis à un questionnaire. Ce questionnaire portait, entre autres, des interrogations relatives aux conditions d'accès aux espaces de pêche, aux moyens de déplacement pour rallier les sites de pêche, aux conditions d'exercice de l'activité, aux lieux de résidence habituelle des pêcheurs. Il renseignait également sur les caractéristiques spatiales (des sites de pêche), sociodémographiques et socioéconomiques des pêcheurs, les dépenses effectuées pour la pratique de l'activité, la fréquence de pratique de l'activité, les périodes de pêche, la finalité des productions. L'idée était la mise en exergue de la répartition des pêcheurs suivant ces variables.

La technique de l'observation directe des faits a consisté d'une part, à analyser les attributs de chaque site de pêche. D'autre part, elle a permis de suivre les pêcheurs dans leurs pratiques habituelles ; afin d'apprécier les modes d'accès aux sites de pêche et les techniques de capture utilisées.

1.2.2. Traitement des données

Un traitement statistique des informations collectées a été réalisé avec le logiciel Sphinx Millennium 4.5. Les résultats qui en découlent sont tant qualitatifs et que quantitatifs ; ce qui a permis la réalisation de tableaux. Les contenus des discours issus des entretiens réalisés avec les services administratifs et les chefferies des villages visités ont été analysés. Des photographies ont permis de fixer des faits marquants.

Par ailleurs, une carte de localisation de l'espace d'étude a été réalisée avec le logiciel ArcGIS10.2.1.

2. Résultats

Les résultats de l'étude sont examinés sous quatre thématiques principales : les moyens de déplacement des pêcheurs, la valeur familiale et sociale de l'activité, le mode d'installation des pêcheurs pour la pratique de la pêche et, la fréquence de la pratique de l'activité.

2.1. Des sites de pêche situés en zones rurales

Les pêcheurs récréatifs, membres du Club des Pêcheurs Amateurs de Korhogo (CPAK) résident pour l'essentiel en milieu urbain. À titre d'exemple, 85,19 % habitent la ville de Korhogo. Cela explique que les retenues d'eau qu'ils exploitent soient localisées dans les finages de quatre villages situés autour de cette importante agglomération urbaine, à la fois chef-lieu de Département, de Région et de District. Les distances qui les en séparent sont au minimum, d'environ une quinzaine de kilomètre (tableau 1).

Tableau 1 : Situation géographique, superficie et distance des sites de pêche par rapport à la ville de Korhogo

Site de pêche	Coordonnées géographiques	Superficie (ha)	Distance par rapport à Korhogo (km)
Lavononkaha	9°22'38''N/5°31'18''W	25	19
Nambodiélékaha	9°22'20''N/5°33'20''W	7	14
Pokaha	9°24'23''N/5°31'11''W	12	19
Sohouo	9°36'15''N/5°38'40''W	5	20

Source : Enquête de terrain, février-mars 2021

D'une façon globale, les pêcheurs résidant dans la ville de Korhogo parcourent entre 14 et 20 km (en aller simple). Ainsi, dans l'ensemble, leur déplacement moyen par sortie est approximativement de 18 km (aller simple).

Spécifiquement, une vingtaine de kilomètre à peu près, sépare cette ville, de trois (Lavononkaha, Pokaha et Sohhouo) des quatre retenues d'eau exploitées par les pêcheurs membres du CPAK. Ce sont actuellement, les sites de pêche les plus éloignés de cette localité, acquis par cette association halieutique. Le site le plus proche est celui de Nambodiélékaha situé à environ 15 km de Korhogo. Trois principaux moyens de locomotion utilisés vers ces sites de pêche ont été répertoriés : les véhicules automobiles, les engins à deux-roues motorisés, la marche à pied. Mais, la relative importance des distances parcourues oblige les pêcheurs à faire usage de modes de déplacement prioritairement centrés sur les engins motorisés. Les proportions d'utilisation de chaque mode varient selon les sites de pêche (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des pêcheurs récréatifs selon les moyens de ralliement des sites de pêche

Sites de pêche	Moyen de déplacement							
	<i>Véhicule automobile</i>		<i>Engin à deux roues</i>		<i>Marche à pied</i>		Total	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Lavononkaha	10	62,5	64	42,11	7	33,33	81	42,86
Nambodiélékaha	2	12,5	32	21,05	5	23,81	39	20,63
Pokaha	2	12,5	46	30,26	7	33,33	55	29,10
Sohouo	2	12,5	10	6,58	2	9,52	14	7,41
Total	16	8,47	152	80,42	21	11,11	189	100

Source : Enquête de terrain, février-mars 2021

Les moyens de déplacement des pêcheurs varient selon les lieux de pratique de l'activité. Les engins à deux-roues motorisés sont utilisés par 80,42 % des répondants alors que les véhicules personnels et la marche à pied ne concernent respectivement que 8,48 % et 11,10 % des pêcheurs. En outre, plus la distance est grande, plus important est le taux de pêcheurs utilisant un moyen de déplacement motorisé.

Ce constat général s'observe sur chacune des quatre retenues d'eau prises individuellement, avec une prépondérance au niveau du lac de Lavononkaha où le déplacement mécanisé concerne plus de 79 % des pêcheurs. D'ailleurs, cette retenue enregistre le plus important taux (62,2 %) des pêcheurs usagers de véhicule automobile.

Ceux qui se rendent à pied aux espaces de pêche sont en général résidents des localités proches ; c'est le cas de certains des pêcheurs résidant à Lavononkaha, Pokaha, Sohoo et Nambodiélékaha. Au demeurant, le déplacement pédestre enregistre les plus faibles proportions de pêcheurs sur tous les espaces de pêche.

Par ailleurs, le site de Lavononkaha accueille le plus de pêcheurs (42,86 % des fréquentations au cours de la période d'enquête) en raison principalement de sa configuration spatiale plus attrayante. En effet, outre le fait d'être facilement accessible par une route à 80 % bitumée, ce plan d'eau lacustre de 25 ha présente plus de possibilité en surface exploitable avec des berges moins encombrées par la végétation.

2.2. La pêche récréative, un loisir valorisant les rapports sociaux

La pêche récréative est un loisir pratiqué soit individuellement, soit collectivement (entre amis ou en famille). Cependant, les investigations ont mis en évidence la prépondérance de la pratique collective. En effet, pour 66,70 % des répondants, l'activité se pratique entre amis. Cette manière de faire permet non seulement le partage d'informations relatives à la pêche

mais à d'autres faits de société. Les marées se font le plus souvent, par petits groupes en fonction du lieu de résidence. Les heures de départ et de retour sont fixées et le ou les espaces de pêche par sortie, choisis de commun accord. Chaque pêcheur apporte son matériel de pêche et un repas à partager entre les membres du groupe.

La pêche en solitaire concerne 22,20 % des pêcheurs enquêtés. Les avantages qu'ils énumèrent sont surtout la discrétion, la tranquillité, l'absence de bruits et de vibrations pouvant faire fuir le poisson.

La pêche récréative se pratique également en famille pour se ressourcer. Cette pratique familiale de l'activité intéresse 11,10 % des pêcheurs.

2.3. Une pêche essentiellement à la ligne, caractérisée par deux types de pratique

Les pêcheurs récréatifs du département ont essentiellement recours à la ligne. Cependant, en tenant compte de leur mode d'installation pour l'exercice de l'activité, deux types de pêche se distinguent chez les pêcheurs enquêtés : la pêche depuis les berges (pêche du bord) et la pêche à partir d'un ponton. Leurs proportions globales d'utilisation sont respectivement de 57,14 % et 42,86 %. Dans le détail, l'usage de ces deux modes de pêche varie largement selon les espaces aquatiques exploités (tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des pêcheurs enquêtés par espace de pêche selon le mode de pratique utilisé

Espace de pêche	Pêcheur du bord		Pêcheur sur ponton		Total	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Lavononkaha	20	24,69	61	75,31	81	42,86
Nambodiélékaha	39	100	00	00	39	20,63
Pokaha	35	63,64	20	36,36	55	29,10
Sohouo	14	100	00	00	14	7,41
Total	108	57,14	81	42,86	189	100

Source : Enquêtes de terrain, février-mars 2021

La pratique de la pêche du bord est dominante sur trois des quatre retenues d'eau exploitées. Ainsi, on observe qu'elle concerne la totalité des pêcheurs exploitant les retenues d'eau de Nambodiélékaha et Sohous, et la majorité (63,31 %) de ceux exerçant au lac de Pokaha. En revanche, la pêche sur ponton n'est principalement pratiquée qu'au réservoir de Lavononkaha.

2.3.1. La pêche du bord, un mode d'installation sommaire

La pêche du bord est pratiquée à partir du rivage sans recours à une embarcation. Le pêcheur installé en bordure de l'eau à un endroit préférentiel (un rocher, la digue du barrage...)

pratique son activité sans un aménagement particulier du lieu comme l'illustre la photo suivante.

Photo 1 : Pêcheur récréatif pratiquant une pêche du bord, installé sur une planche de bois posée à même le sol, au lac du barrage de Nambodiélékaha



Cliché : Yéo D., 2021

Cette photo 1 présente un pêcheur assis sur une simple planche qui lui sert de siège tout au long de son opération de pêche. Ses cannes à pêche sont disposées sur un support en bois. Ainsi installé, il peut consacrer toute la journée à son activité. L'avantage de ce type de dispositif sommaire est sa mobilité. Le pêcheur peut le déplacer à sa guise, notamment en saison sèche, en suivant le mouvement de régression de l'eau de la retenue.

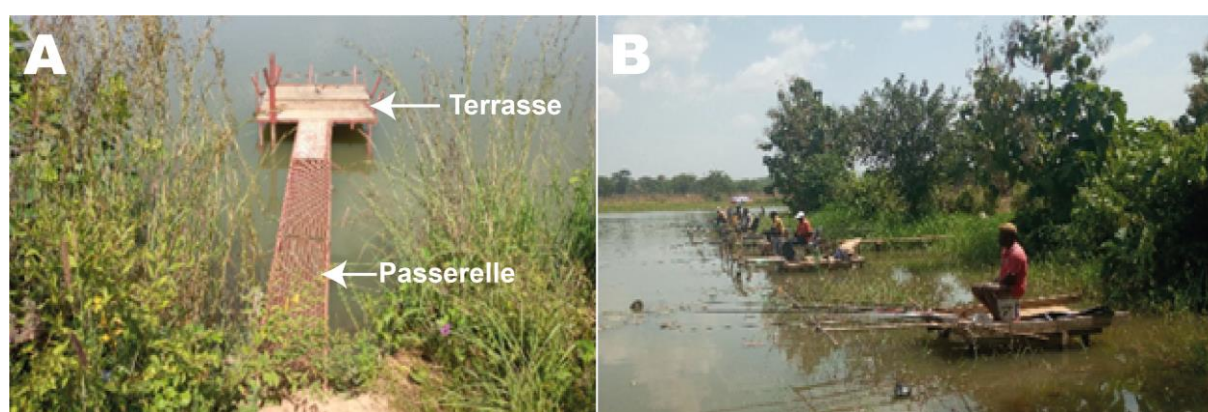
Les pêcheurs du bord sont plus présents sur les retenues d'eau de Sohoun et Nambodiélékaha où ils constituent la totalité des exploitants. On les retrouve aussi, majoritairement au lac de Pokaha avec toutefois une proportion bien moindre (63,64 %). Cette situation trouve en partie son explication dans la morphologie des berges de ces plans d'eau, peu encombrées par la végétation dense ; permettant ainsi une installation et un exercice sans encombre de l'activité. Cela est dû soit au caractère relativement récent de ces lacs, créés respectivement en 2010 et 2016, soit à des travaux d'entretien réguliers de leurs bordures (digues et berges) par les comités villageois de gestion, à l'image de celui de Pokaha (créé en 1989).

Si ce dispositif de pêche du bord est moins dispendieux et facile à mettre en place par le pêcheur lui-même, la pratique de la pêche sur ponton nécessite la construction d'un tel poste à un coût relativement plus onéreux.

2.3.2. Le ponton, un poste de pêche construit sur pilotis

La pêche se pratique également à partir de petites terrasses qui sont des sortes de plateformes construites sur pilotis. Qualifiées de postes de pêche, elles comprennent en général une passerelle (ou rampe d'accès) servant de lien avec les berges du lac et une « estrade » d'installation du pêcheur pour exercer la pêche. Ces petits aménagements se sont multipliés ces dernières années sur le lac de Lavononkaha (planche photographique 1).

Planche photographique 1 : Aménagement de pontons pour la pêche : A : Poste de pêche aménagé par un pêcheur récréatif, au barrage de Pokaha ; B : Pêcheurs installés sur leurs postes de pêche au lac de Lavononkaha



Clichés : Yéo D., 2021

Pour la réalisation de ces petits aménagements qui mêlent savamment armatures métalliques et planches de bois, les pêcheurs font appel à des menuisiers et des ferronniers soudeurs provenant principalement de la ville de Korhogo. Diverses essences ligneuses sont utilisées, surtout pour la construction de la terrasse d'installation du pêcheur. Mais, les plus courantes sont *Tectona grandis* (teck), *Milicia excelsa* (iroko), *Triplochiton scleroxylon* (samba).

La pratique de la pêche à partir d'un poste est dominante au lac de Lavononkaha où elle concerne 75,31 % des pêcheurs. Le facteur principal à l'origine du développement de ce mode de pêche est la présence d'une végétation bordière importante. En effet, la retenue d'eau se caractérise par un fort encombrement de ses berges où s'intriquent *Pennisetum purpureum* (herbe à éléphants) et buissons d'arbustes épineux. Cette situation entrave ainsi la technique de la pêche au lancer (pêche à la ligne) utilisée par les pêcheurs récréatifs. En conséquence, ils construisent des pontons qui les éloignent des rives tout en les rapprochant des zones profondes du lac.

La construction des postes de pêche constitue une rubrique de dépenses supplémentaires auxquelles doivent faire face les pêcheurs utilisant ce mode pêche en comparaison à celles

effectuées par les pêcheurs du bord. Les coûts financiers afférents à leur réalisation sont en moyenne de 50 000 FCFA. Mais, ils peuvent largement varier selon les pêcheurs et surtout en fonction de leurs dimensions et des matériaux utilisés pour leur réalisation.

2.4. Une fréquence de pratique de l'activité selon le statut socioprofessionnel du pêcheur

Trois principales périodes de pratique de l'activité se distinguent en rapport avec la disponibilité des pêcheurs : la fin de semaine, le week-end de fin de mois et les congés et/ou vacances scolaires permettant ainsi d'identifier, respectivement trois types de pêcheurs : très fréquents (44,97 %), fréquents (18,52 %) et occasionnels (36,51 %). Leurs proportions varient selon les différentes catégories socioprofessionnelles (tableau 4).

Tableau 4 : Fréquence de pratique de la pêche récréative selon la catégorie socioprofessionnelle du pêcheur

Catégorie socioprofessionnelle	Fréquence de la pêche récréative							
	Très fréquents		Fréquents		Occasionnels		Total	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Fonctionnaires et agents du privé	16	18,82	02	5,72	60	86,95	78	41,27
Commerçants	14	16,47	28	80	0	0	42	22,22
Artisans	9	10,59	05	14,28	0	0	14	8,47
Ouvriers	21	24,71	0	0	0	0	21	11,11
Élèves/Étudiants	7	8,24	0	0	09	13,05	16	7,41
Retraités	18	21,18	0	0	0	0	18	9,52
Total	85	44,97	35	18,52	69	36,51	189	100

Source : Enquête de terrain, février-mars 2021

La fréquence de la pratique de la pêche récréative varie au sein de la population des pêcheurs. Dans la pratique hebdomadaire dite très fréquente, trois catégories socioprofessionnelles se détachent nettement parmi les six répertoriées au cours de l'enquête de terrain. Il s'agit des Ouvriers, des Retraités, des Fonctionnaires et agents du Privé. Les trois autres sont de moindre importance.

Seules trois catégories socioprofessionnelles sont présentes parmi les pêcheurs qui font une sortie mensuelle. Ces pêcheurs qui s'adonnent à l'activité uniquement les week-ends de fin de mois (pêcheurs fréquents) sont des Fonctionnaires et agents du Privé, des Commerçants et des Artisans ; avec une prédominance des Commerçants (80 %).

Les pêcheurs récréatifs occasionnels dont les pratiques ne s'observent que pendant les périodes de congés et de vacances sont en grande partie des Fonctionnaires et agents du Privés et dans une moindre mesure, des Élèves/Étudiants

Par ailleurs, on observe également à travers le tableau 4, des proportions variables de fréquence de pêche au sein des catégories socioprofessionnelles. Ainsi, la totalité des Retraités et des Ouvriers sont des pêcheurs récréatifs très fréquents. Parmi les Fonctionnaires et Agents du Privé, on a respectivement 76,92 % de pêcheurs occasionnels, 20,51 % de pêcheurs très fréquents et 2,56 % de pêcheurs fréquents. Les Commerçants se répartissent en 66,67 % de pêcheurs fréquents et 33,33 % de pêcheurs très fréquents. Au sein des artisans se trouvent 64,29 % de pêcheurs fréquents et 35,71 % de pêcheurs très fréquents. En revanche, les Élèves/Étudiants interrogés sont en majorité des pêcheurs occasionnels (56,25 %) et des pêcheurs très fréquents (43,75 %).

Au regard des deux périodes les plus importantes d'exercice de l'activité (fin de chaque semaine et week-end de fin de mois), la pêche récréative est une activité principalement pratiquée de façon hebdomadaire dans le département de Korhogo. Cette fréquence de la pratique de l'activité concerne environ 64,49 % de la population des pêcheurs. Les périodes de pêche correspondent aux jours non ouvrables de la semaine (samedi et dimanche) pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

3. Discussion

La pratique de la pêche récréative est plus élevée chez les personnes vivant dans les zones et les agglomérations rurales proches des espaces aquatiques que chez celles des petites et grandes villes (Norling, 1968). Cependant, les pêcheurs récréatifs du département de Korhogo sont majoritairement des citadins, quoiqu'exerçant leur activité dans les zones rurales. Direction générale des communications Pêches et Océans Ottawa (Ontario) est déjà parvenu à un résultat similaire au Canada quand elle affirme que « un grand nombre de pêcheurs récréatifs habitent des centres urbains situés à proximité de pêcheries naturelles ou artificielles » (1985, p. 3). Dans une étude réalisée dans l'Ourthe à Hamoir en Belgique, Philippart (1979) a fait une observation comparable. Ses résultats ont montré qu'environ 70 % des pêcheurs de cette partie de la Belgique se déplacent de 5 à 35 km depuis leurs lieux de résidence pour exercer leur activité. Ceux-ci vivent en majorité dans des localités situées à 20-30 km (agglomération liégeoise principalement) contre seulement 7,5 % vivant à plus de 50 km. Cela a également été mis en évidence par Koudou et al. (2023a) qui ont souligné cette prédominance des citadins dans le département de Korhogo. Cette prépondérance des urbains dans la pêche récréative s'explique, entre autres, par la situation économique difficile des ruraux (taux de pauvreté plus accentué en milieu rural) (INS/DGPLP, 2015) et par leur mode

de vie souvent plus axé sur les activités liées à la vie en extérieur, telles que la chasse et/ou la pêche ; de sorte qu'ils font moins de la pêche, un loisir (Koudou et al., 2023a).

Dans un tel contexte de domination de cette pêche par les urbains, la question des modes de déplacement des pêcheurs vers les sites de pêche revêt donc une importance capitale dans le déroulement de l'activité, surtout que comme le montrent les résultats de l'étude à ce niveau, la marche à pied est le moyen le moins usité. Cet aspect du « transport » est souligné par FNP (2010) qui note qu'il est essentiel pour la pêche récréative en eau douce pratiquée généralement hors agglomération où à proximité immédiate, en montagne et en milieu rural. Dans le cas de notre étude, deux facteurs expliquent en partie la prédominance de l'utilisation des deux-roues moteurs comme moyen de locomotion. Ce sont, d'une part, la praticité de ces engins face à la praticabilité souvent difficile des pistes qui mènent aux espaces de pêche. D'autre part, contrairement aux véhicules personnels et la marche à pied qui ne concernent que peu de pêcheurs, les deux-roues motorisées permettent aux pêcheurs un accès aisé et rapide aux zones de pêche par des pistes. Cela explique donc que les pêcheurs affichent des préférences différentes quant à la fréquentation des sites de pêche, selon leurs moyens de locomotion. En conséquence, la répartition géographique de leurs déplacements vers les sites de pêche est inégale ; les sites les plus accessibles à la fois par les trois modes de locomotion répertoriés étant les plus fréquentés. On peut donc déduire de ce résultat, une hiérarchisation des sites en fonction de leur niveau de fréquentation par les pêcheurs.

Or, différentes études antérieures ont montré que le niveau de pression exercée par les pêcheurs sur un site de pêche, sa ressource et ses habitats était influencé par différents facteurs notamment la facilité d'accès, les caractéristiques physiques et la richesse ichthyologique. Verbeke & Maison (2013) ont fait une observation allant dans ce sens, dans le cas des compétitions organisées par les pêcheurs récréatifs dans les Aires Marines Protégées (AMP) françaises. Ils ont constaté qu'en fonction des AMP, de leur taille et de leur notoriété auprès des pêcheurs récréatifs locaux, les compétitions entraînaient une interaction plus ou moins importante avec la ressource et les habitats (Verbeke & Maison, 2013). Le niveau d'exposition des sites au piétinement de la biodiversité et au retournement de rochers sur les berges, à la dégradation des habitats lacustres, à la pollution par les déchets, à la surexploitation des stocks (Levrel & Jacob, 2012) est, en grande partie, lié à leur fréquentation. Pour y faire face, Delisle (2021) qui s'est intéressé à la pêche de loisir à pied sur un ensemble de sites en France, a proposé que les espaces qui reçoivent plus de

pratiquants fasse l'objet d'une attention particulière notamment au niveau de leur fréquentation et des pratiques. Cela conduirait, par exemple, à la mise en place de règles de protection adaptées à chaque site.

La pêche récréative dans le département de Korhogo a une valeur sociale importante. Son but premier demeure la capture du poisson qui sera consommé par le pêcheur ou remis à l'eau s'il n'est pas conforme à la taille réglementaire, s'il a été pêché en dehors des dates d'ouverture, ou tout simplement en fonction de l'état d'esprit du pêcheur (Koudou et al., 2023b ; FNP, 2010). En parallèle, elle est pratiquée pour diverses autres motivations : la satisfaction de besoins de loisir en plein air, comme facteur de santé physique et mentale et thérapeutique, à des fins de récréation, de défi, d'exploit, de plaisir, de passe-temps, de relaxation, d'amusement ou encore dans un but sportif (Koudou et al., 2023a ; Verbeke & Maison, 2013 ; EAA, 2004 ; Philippart, 1979 ; Norling, 1968).

À ce sujet, les résultats de notre étude montrent la préférence d'une pratique conviviale (entre amis) et familiale de cette pêche par ses adeptes. Philippart (1979) qui parvenu à une observation similaire, a souligné que la pêche récréative en eau douce est un phénomène social et culturel majeur parmi les sports ou loisirs de masse et de plein air. FNP (2010) la qualifie de « Loisir social par excellence » (p. 10). Il soutient que la pêche de loisir en eau douce constitue également un loisir intergénérationnel et convivial puisque pouvant se pratiquer en famille ou entre amis (FNP, 2010). L'attitude des pêcheurs récréatifs s'inscrit dans cet esprit ; le fait d'attraper plus de poissons n'est pas un gain de plaisir, leur bonheur se résume principalement à aller pêcher (Baudrier et al., 2021). Les sorties de pêche sont décrites par les pratiquants comme des moments d'évasion leur permettant de changer quelque peu, leurs habitudes quotidiennes. Elles constituent, ainsi, des occasions de retrouvailles, de partage et d'échange entre personnes aux statuts sociaux différents, de faire de nouvelles rencontres, d'étoffer les carnets d'adresses (Koudou et al., 2023a).

Mettre en évidence les modes de pêche utilisés par les pêcheurs récréatifs est, sans nul doute, un bon moyen de contribuer à la préservation de l'équilibre écosystémique des espaces aquatiques exploités, en raison de la diversité de leurs impacts sur la biodiversité (Levrel, 2012).

Les résultats de l'étude ont montré la coexistence de deux modes de pêche récréative avec une prédominance de la pêche du bord. Cet intérêt des pêcheurs pour ce mode découle de trois facteurs notables : le facteur technique, le facteur environnemental et le facteur financier.

Du point de vue technique, il se caractérise par sa simplicité. De fait, il permet par exemple au pêcheur débutant d'acquérir les premières bases de la pêche à la ligne (Vaslet & Redenac, 2011).

Du côté environnemental, les caractéristiques physiques de l'espace de pêche, en particulier la morphologie des berges et l'importance de leur couverture végétale sont déterminantes. À titre d'exemple, la présence de rochers en bordure du plan d'eau permet au pêcheur de s'y installer pour la pratique de son activité. Dans un tel cas, le dispositif mis en place est généralement très léger. Parallèlement, cette quasi-absence d'aménagement particulier facilite la mobilité du pêcheur. Il peut, sans regret, l'abandonner pour un autre lieu, ou se déplacer à sa guise en passant d'un point à un autre au cours d'une même sortie. Ce mode s'avère tout aussi utile en période de saison sèche caractérisée entre les mois de janvier et avril, par des baisses parfois conséquentes des niveaux des plans d'eau. Les pêcheurs du bord peuvent en effet, continuer leur activité en suivant le mouvement de régression de l'eau dans les réservoirs. Verbeke & Maison (2013) et Vaslet & Radenac (2011) ont rendu compte d'observations semblables dans le secteur de la pêche récréative maritime française. Ils montrent, d'une part, que la pêche du bord est dominante en termes de nombre de pratiquants malgré une forte présence de la pêche embarquée et sous-marine. D'autre part, ils font remarquer que cette situation résulte de la clémence des conditions météorologiques et de la forte présence de côtes rocheuses, propices à la pratique de la pêche du bord.

Au niveau financier, le coût de construction d'un poste de pêche constitue un des facteurs clé qui poussent certains pêcheurs, notamment les moins nantis financièrement, à opter pour la pêche du bord. Brownscombe et al. (2019) ont d'ailleurs fait du facteur financier, un élément capital de l'effort de pêche des pêcheurs récréatifs. Ils ont par exemple constaté que les coûts de participation, y compris les permis, l'essence et le change, étaient des facteurs importants de l'effort des pêcheurs dans les lacs peuplés de truites arc-en-ciel en Colombie-Britannique, au Canada.

À contrario, le pêcheur utilisant un ponton de pêche (poste de pêche ou plateforme sur pilotis) se caractérise par sa « sédentarité » ; contraint qu'il est par son installation, à demeurer à cet endroit fixe du plan d'eau où elle a été construite. En outre, la création de ces postes de pêche peut être comprise comme une territorialisation des portions des retenues d'eau exploitées. Leur utilisation est comparable à la situation décrite par Koudou (2012) sur le lac de Taabo dans l'utilisation de la senne *djoba* par les pêcheurs professionnels maliens. Aussi, sont-ils

destinés à l'usage exclusif de leurs créateurs qui se chargent également de leur entretien régulier, induisant ainsi des coûts de pêche supplémentaires.

En outre, du point de vue spatial, tout en particularisant les réservoirs hydro-agropastoraux exploités par les pêcheurs récréatifs associatifs, la présence de ces postes de pêche représente un témoignage visuel de leur activité.

La pêche récréative associative locale est pratiquée par des acteurs issus de diverses catégories socioprofessionnelles, en raison certainement de son essor relativement récent et du caractère d'activité de loisir qu'elle revêt. À la lumière de cette recherche et d'études récentes (Koudou et al., 2023a et 2023b), il s'agit aussi bien d'actifs (fonctionnaires et agents du privé, commerçants, artisans, ouvriers) que de non actifs (retraités, élèves, étudiants). De cette hétérogénéité des pratiquants, découle la différenciation observée dans la fréquence d'exercice de l'activité ; les périodes de pêche étant selon Koudou et al. (2023b) liées au temps libre des pêcheurs. Cependant, qu'ils soient des actifs ou des retraités, les pêcheurs profitent principalement des week-ends pour s'adonner à la pêche. De même que les rythmes de pêche (Très fréquent, Fréquent, Occasionnel), le temps consacré à l'activité varie largement d'une catégorie socio-professionnelle à une autre et d'un pêcheur à un autre. Delisle et al. (2012) citent comme facteurs influençant la durée d'une séance de pêche : l'accessibilité de la zone de pêche, l'expérience du pêcheur (initié ou novice) et sa connaissance du site (habitué ou de passage). Les conséquences d'une telle hétérogénéité dans la composition des pêcheurs, les fréquences, les périodes et la durée des sorties de pêche, sont importantes, « car différents pêcheurs et styles de pêche peuvent entraîner des impacts variables sur la ressource et des différences dans les avantages que les pêcheurs tirent de la pêche récréative » (Dabrowska et al., 2017, p. 1351).

Conclusion

Cette étude avait pour objectif, d'analyser les pratiques courantes des pêcheurs récréatifs du département de Korhogo et leur implications spatiales au niveau des sites de pêche. L'observation réalisée auprès de 189 pêcheurs associatifs de loisir a permis d'apprécier les conséquences de leurs comportements communs sur les quatre sites qu'ils exploitent. Les résultats obtenus montrent que les pêcheurs récréatifs du département de Korhogo sont, en grande partie, des citoyens résidant majoritairement dans la ville de Korhogo. Ils pêchent dans des espaces aquatiques des zones rurales situées autour de cette agglomération. La relative importance des distances parcourues pour les sorties de pêche et l'accès parfois difficile des

espaces aquatiques exploités les contraignent à l'utilisation de moyens de déplacement motorisés notamment les deux-roues motorisés.

La pêche récréative a une réelle utilité sociale. Quoique son but premier soit la capture de poissons, ses adeptes s'y adonnent également pour diverses autres motivations, en particulier pour son caractère de plaisir, de passe-temps, de relaxation, de satisfaction de loisir en plein air. En conséquence, ils l'exercent principalement entre amis et en famille à partir du bord ou d'un ponton. La pêche du bord est la plus pratiquée du fait qu'elle n'induit aucun coût financier. De plus, il permet une mobilité de tous instants au pêcheur. En revanche, la pêche à partir d'un poste de pêche sédentarise ses usagers à leurs installations. Par ailleurs au niveau spatial, ces petits aménagements qui sont à usage exclusif de leurs propriétaires, singularisent par leur présence, les pêcheries récréatives du département.

Les pêcheurs sont issus de différentes catégories socioprofessionnelles. Cette hétérogénéité est à la base d'une différenciation dans la fréquence d'exercice, les périodes et les durées des sorties de pêche. Quoiqu'il en soit, l'activité se pratique surtout les week-ends.

Au regard des principaux résultats obtenus, une attention particulière devrait être mise sur les comportements des pêcheurs en raison de leur hétérogénéité, afin de gérer au mieux les pêcheries récréatives du département. Cependant, le caractère transversal de cette étude n'a pas permis de réaliser des observations spécifiques au sein des différents groupes sociaux professionnelle composant cette population des pêcheurs. Cela ouvre en perspective, la réalisation de travaux ultérieures spécifiques pour l'approfondissement de la compréhension du contexte auquel est confronté chaque groupe de pêcheurs, comme les types de sorties, les espèces ciblées, les équipements, les contraintes.

Références bibliographiques

Arlinghaus R., Mehner T. & Cowx I. G. (2002). Reconciling traditional inland fisheries management and sustainability in industrial countries, with emphasis on Europe. *Fish and Fisheries* 3 : 261-316. [Visité le 02/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1046/j.1467-2979.2002.00102.x>

Arlinghaus R., Tillner R. & Bork M. (2015). Explaining participation rates in recreational fishing across industrialised countries ». *Fish. Manag. Ecol.*, 22 : 45-55. [Visité le 20/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1111/fme.12075>

Baudrier J., Ropers S. & Thouard E. (2021). *Projet RECREAFISH. Étude relative à la pêche récréative aux Antilles françaises*. Résultats de l'enquête de cadrage, Rapport Ifremer RBE/BIODIVENV, Ifremer Martinique, 46 p.

Belhabib D., Campredon P., Najih L., Sumaila U. R., Baye B. C., Kane E. A. & Pauly D. (2016). *Best for pleasure, not for business : evaluating recreational marine fisheries in West Africa using unconventional sources of data*. *Palgrave Commun* 2, 15050. [Visité le 12/10/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1057/palcomms.2015.50>

Brownscombe J. W., Hyder K., Potts W., Wilson K. L., Pope K. L., Danylchuk A. J., ... Post J. R. (2019). « The future of recreational fisheries: Advances in science, monitoring, management, and practice, Nebraska Cooperative Fish & Wildlife Research Unit - Staff Publications. 253 », *Fisheries Research* 211 : 247-255. [Visité le 20/11/2023] En ligne sur : <http://digitalcommons.unl.edu/ncfwrustaff/253>

Brûlé C. & Landry-Massicotte L. (2021). La remise à l'eau : mythes et réalités. Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées, université du Québec à Chicoutimi. Hiver 2021 : 130-136. [Visité le 10/11/2024] En ligne : https://www.raq.uqar.ca/wp-content/uploads/sites/130/2022/01/Brule-Landry-Massicotte_2021_La-remise-a-leau-mythes-et-realites.pdf

Coleman F. C., Figueira W. F., Ueland J. S. & Crowder L. B. (2004). The impact of United States recreational fisheries on marine fish populations. *Science* 305 : 1958-1960. [Visité le 15/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1126/science.1100397>

Cooke S. & Cowx I. G. (2004). The role of recreational fishing in global fish crises. *BioScience*, 54(9) : 857-859. [Visité le 03/10/2023] En ligne : [https://doi.org/10.1641/0006-3568\(2004\)054\[0857:TRORFI\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1641/0006-3568(2004)054[0857:TRORFI]2.0.CO;2)

Coulibaly T. H. (2019). Profil sociodémographique des exploitants et activités pratiquées sur les barrages pastoraux de Pokaha et de Lavonnonkaha, dans la Sous- préfecture de Karakoro (Nord de la Côte d'Ivoire). *Regardsuds*. [Visité le 28/11/2023] En ligne: <https://regardsuds.org/profil-sociodemographique-des-exploitants-et-activites-pratiquees-sur-les-barrages-pastoraux-de-pokaha-et-de-lavonnonkaha-dans-la-sous-prefecture-de-karakoro-nord-de-la-cote-divoire/>.

Dabrowksa K., Hunt L. M. & Haider W. (2017). Understanding How Angler Characteristics and Context Influence Angler Preferences for Fishing Sites. *North American Journal of Fisheries Management*, 37 : 1350-1361. [Visité le 20/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1080/02755947.2017.1383325>

Delisle F. (2021). Rapport de diagnostic de la pêche à pied de loisir dans l'Ouest des Côtes d'Armor. Observatoire de la pêche à pied de loisir Manche – Mer du Nord. Années 2018 à 2021. VivArmor Nature, France, 133 p. [Visité le 11/10/2023] En ligne : <https://www.vivarmor.fr/wp-content/uploads/2021/09/OBSPAPL-VIVARMOR-Rapport-de-Diagnostic-2018-2021-Ouest-22-Vprovisoire.pdf>

Delisle F., Bernard M., Ponsero A., Dabouineau L. & Allain J. (2012). *Rapport final du Contrat Nature "Gestion durable de l'activité récréative de pêche à pied et préservation de la biodiversité littorale"*, VivArmor Nature, France, 215 p.

Direction Générale de l'Energie et du Climat (2024). Pêche de loisir : état des lieux, interactions et perspectives, Fiche 20, Planification de l'espace maritime, Nord-Atlantique – Manche Ouest, Débat public – Dossier du maître d'ouvrage, Septembre 2023 – Janvier 2024, France, 4 p.

Direction générale des communications Pêches et Océans Ottawa (Ontario), 1987, *La pêche récréative au Canada*, Aperçu et description des programmes du ministère des Pêches et des Océans, Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987, No. de cat. Fs 23-127/1 988, Pêches et Océans Canada, 18 p.

Embke H. S., Nyboer E. A., Robertson A. M., Arlinghaus R., Akintola S. L., Atessahin T., ... Lynch A. J. (2022). Global dataset of species-specific inland recreational fisheries harvest for consumption. *Sci Data*, 9 (488), 10 p. [Visité le 20/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1038/s41597-022-01604-y>

European Anglers Alliance (2004). *Pêche à la ligne récréative : Définition*. 10e Assemblée Générale de l'European Anglers Alliance Dinant, Belgique 25-28 mars 2004, 3 p. [Visité le 02/11/2023] En ligne : https://www.eaa-europe.org/files/eea-angling-def-long-ver7-final-fr_7067.pdf

Fédération Nationale Pêche (2010). *Schéma national de développement du loisir pêche*, Plan global, 135 p. [Visité le 20/12/2023] En ligne : http://sitewebseille.free.fr/documents/SNDLP_AG_13062010.pdf.

Food and Agriculture Organisation, 1998. Pêches continentales. Département des pêches. FAO Directives techniques pour une pêche responsable, No 6. Rome, 52 p.

Food and Agriculture Organisation, 2012. Recreational fisheries. FAO Technical guidelines for responsible fisheries, Rome, 176 p.

Food and Agriculture Organisation, 2023. La pêche récréative : La pêche continentale. [Visité le 20/12/2023] En ligne : <https://www.fao.org/inland-fisheries/background/recreational-fisheries/fr/>

FranceAgrimer (2018). Étude sur l'évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine (dont la Corse). Synthèse de l'étude, Atelier d'impression de l'Arboreal, Montreuil (France), 13 p.

Hyder K., Weltersbach M. S., Armstrong M., Ferter K., Bryony C., Ahvonen A., ... Strehlow H.V. (2018). Recreational sea fishing in Europe in a global context - participation rates, fishing effort, expenditure, and implications for monitoring and assessment. *Fish and Fisheries* 19 : 225-243. [Visité le 10/11/2023] En ligne : <https://doi.org/10.1111/faf.12251>

INS/DGPLP (2015). Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV2015). Profil de pauvreté 2015, Ministère d'État Ministère du plan et du développement, Banque Mondiale, PAM, Agepe, unicef, AFRISTAT, PNUD, Abidjan (Côte d'Ivoire), 91 p.

Johnston F., Arlinghaus R., & Dieckmann U. (2010). Diversity and complexity of anger behavior drive socially optimal input and output regulations in a bioeconomic recreational-fisheries model. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 67 : 1507-1531.

Konan G. S., Kouadio K. J. & Kouadio K. K. A. (2023). Modification par massage cutané et résilience biophysique chez des adolescents à Abidjan. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(3) : 1-17

Koudou D. (2012). Pêche et développement socioéconomique : cas de la Sous-préfecture de Taabo (Côte d'Ivoire). Thèse Unique de Doctorat de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Abidjan (Côte d'Ivoire), 349 p.

Koudou D., Bakary P. J., Silué P. D. & Yéo D. (2023a). Première caractérisation de la population des pêcheurs récréatifs du département de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire). *International Journal of Innovation and Scientific Research*. 67(2) : 259-267. [Visité le 06/09/2023] En ligne : <http://www.ijisr.issr-journals.org/268-282>

Koudou D., Silué P. David, Alla K. A. & Yéo D. (2023b). Pêche récréative et gestion des écosystèmes lacustres dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire). *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*. Actes du colloque d'hommage au Prof. TPZ, janv. 2023, Ouagadougou (Burkina Faso), Num. spécial, 1 : 113-128.

Larkin P. A. (1988). The future of fisheries management : managing the fisherman. *Fisheries* 13 (1) : 3-9.

Levrel H. & Jacob C. (2012). *Analyse économique et sociale de l'utilisation de nos eaux marines et du coût de la dégradation du milieu marin golfe de Gascogne*. Activités de loisirs, Utilisation des eaux marines, Pêche récréative, Ifremer, France, 10 p.

Lewin W.-C., Arlinghaus R., & Mehner T. (2006). Documented and potential biological impacts of recreational fishing : insights for management and conservation. *Reviews in Fisheries Science*, 14 : 305-367.

Norling I. (1968). Economic evaluation of inland sport fishing. Document technique de la CECPI (Commission Européenne Consultative pour les Pêches dans les eaux Intérieures), n°

7, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Rome, 1968, 96 p.

Panayotou T. (1982). Concepts de gestion de la pêche artisanale : aspects économiques et sociaux. FAO Doc.Tech.Pêches, (228), FAO, Rome, 53 p.

Philippart J.-C. (1979). Introduction à l'étude des aspects écologiques et socio-économiques de la pêche sportive, Enquête sur la pêche récréative dans l'Ourthe à Hamoir. *Bulletin de la Société géographique de Liège*. 15e année, Société Géographique de Liège, Liège, Belgique, 15 : 229-250.

Scemama P. & Alban F. (2019). La pêche de loisir. Mongruel R., Bailly D. & Jacob C. (coord.), Analyse économique et sociale – Sous-région marine Mers Celtiques. Rapport scientifique pour l'évaluation initiale 2018 au titre de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin, Ifremer – Université de Bretagne Occidentale, 367 p.

The World Bank (2012). Hidden Harvest : the Global Contribution of Capture Fisheries. Economic and Sector Work, 92 p. [Visité le 05/11/2023] En ligne : <http://hdl.handle.net/10986/11873>

Vaslet M. & Radenac G. (2011). La pêche de loisir du poisson sur la zone des Pertuis charentais et de l'estuaire de la Gironde. Rapport Final, Laboratoire LIENS, UMR 6250CNRS, Université de La Rochelle, 116 p.

Verbeke G. & Maison E. (2013). La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées. Recueil d'expériences des gestionnaires, Montpellier, Aten, 2013, *Coll. Cahiers techniques*, n°87, 112 p.

Ward H. G. M., Allen M. S., Camp E. V., Cole N., Hunt L. M., Matthias B., Post J. R., Wilson K., & Arlinghaus R. (2016). Understanding and managing social– ecological feedbacks in spatially structured recreational fisheries : the overlooked behavioral dimension. *Fisheries*, 41 : 524-535.